

**Objet : Dénomination de la voirie communale :**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, Le Conseil Municipal a décidé en séance du 20 novembre 2014 de procéder à la dénomination de la voirie sur l'ensemble de la commune ainsi qu'à la numérotation des habitations et cela en deux tranches.

Cette démarche doit contribuer à faciliter le raccordement postal et permettre d'améliorer la qualité de vie dans la commune en facilitant:

- ✚ l'accès des soins et des premiers secours
- ✚ les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- ✚ les livraisons à domicile plus faciles et plus rapides
- ✚ le développement des services à la personne
- ✚ l'accès des facteurs (notamment les remplaçants) aux boîtes aux lettres.

Le projet sera mis en place dès le 1^{er} semestre 2016 pour la première tranche.

Un groupe d'élus appartenant à la commission communale ira à la rencontre des familles de chaque secteur afin de les informer et de les accompagner dans les démarches relevant de ce projet.

Les plaques de rues seront installées par les services municipaux.

Les numéros des habitations fournis gratuitement devront être installés par les propriétaires eux-mêmes avec l'aide des services municipaux pour les personnes âgées.

Les nouvelles adresses seront ainsi délivrées aux intéressés le jour du passage de la commission dans les foyers.

Persuadé du bien fondé de notre démarche et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer mes sincères salutations.

Adjoint délégué

J.M LEDUC

Commission communale : membres chargés des contacts

Mme. C. LUSTRISSY, Mme. A. MOMPHEA, Mme. O. ALLONIER
M. A. LABORDE, M. M. THER, M. J.M. LEDUC